



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 2 MAI 2019

La séance est ouverte à 18h00, par visio-conférence, par le Président Stéphane HENAFF

Sont présents :

- Mr Stéphane HENAFF, Président du Comité Régional de Cyclisme
- Mr François PEPIN, Vice-président en charge des aspects juridiques, Président de la Commission BMX, Président de la Commission de Discipline
- Mr Philippe DE COTTE, Vice-président en charge de la formation et du développement du vélo
- Mr Jean-Louis PARIS, Secrétaire Général
- Mme Karine DUDON, secrétaire Adjointe, Présidente de la Commission Régionale de Cyclisme Traditionnel
- Mr Fabrice BEGUE Président commission VTT XC
- Mr Christian LEOCADIE président par intérim commission BMX
- Mr Michel BENARD, Membre, Collège Loisir
- Mme Véronique ALMAR, Membre, Collège Femme
- Mr Gregory MAILLOT, Membre référent
- Mr Julien NATIVEL, Président de la Commission Piste

Sont non connectés :

- Mme Anne AUTALE, Membre
- Mr Georget BUREL, Membre
- Dr Philippe DOINEAU, Médecin Fédéral Régional
- Mr Anthony CHEFIARE, Chargé du développement des écoles de vélo, Membre
- Mr Jacques VELIO, Trésorier Général
- Mr Raymond AURE, président commission VTT DH

Préambule : Le président Henaff remercie toutes les personnes qui ont pu se connecter après deux essais de réunion par visio-conférence ayant permis de mettre en œuvre le bon système de communication et cela grâce à Fabrice BEGUE. Certains ont encore des problèmes de débit dus à la capacité de leur ligne téléphonique et internet.

I. Objectifs de la réunion

La présente réunion a pour objectif de faire un point sur la situation liée à la situation sanitaire du COVID 19.

L'ordre du jour porte sur :

- Les informations de la FFC sur le calendrier fédéral
- Les orientations du comité pour définir un plan d'action pour la fin de saison
- La problématique du calendrier et des reports d'épreuves
- La création et la mise en œuvre d'un projet de développement et d'animation proposé à Grégory
- Les demandes ANS, orientations, dates de remise et accompagnement du service administratif du comité
- Questions diverses

II. Informations de la FFC sur le calendrier fédéral

La fédération a transmis une lettre d'information en date du 3 avril dernier où elle fait un point sur l'état du calendrier fédéral et en particulier pour ce qui nous concerne, les trophées nationaux et championnat de France. Ce calendrier est bien sûr sujet à des confirmations de la part des organisateurs. A ce jour c'est rajouté l'annulation de TFBMX.

La fédération communique régulièrement avec le comité pour évaluer notre situation sur les pertes d'épreuves annulées, nos besoins de trésorerie et diverses remontées d'informations.

Deux visio-conférences ont été organisées avec l'ensemble des présidents de comité et les membres du bureau exécutif depuis la fin mars.

III. Les orientations du comité pour la fin de saison et mise en œuvre d'un projet de développement

Après un tour de table il en ressort que trois points d'orientations principaux sont évoqués.

- L'organisation d'une journée porte ouverte sous l'égide du comité.
- Une réorganisation du siège du comité
- Définition des principales actions sportives pour l'année 2020

Organisation d'une journée porte ouverte

Cette journée et son programme proposé par Grégory est soutenue par l'ensemble des membres. Le programme porte sur une journée pluridisciplinaires sur un lieu de regroupement comme le vélodrome.

Il est suggéré de programmer cet évènement entre septembre et octobre au plus tard. Il est demandé d'étudier un second lieu de regroupement pour couvrir l'ensemble du territoire.

Réorganisation du siège du comité

Pour le siège il est suggéré d'envisager une réorganisation des locaux en libérant de la place pour créer une salle de formation permanente équipée en vision conférence avec la FFC. Cela implique :

- Un inventaire des matériels sportifs et d'équipements est nécessaire pour redispacher ce qui peut l'être et retirer ceux qui ne sont plus en état.
- Un inventaire des documents d'archive pour soit les archiver hors du siège par un prestataire d'archivage ou soit définitivement évacué.
- Un inventaire de l'organisation des dossiers informatiques pour envisager la mise en place d'un serveur et l'accès contrôlé aux membres concernés par certaines informations.

EDDY recevra un ordre de mission en cette période d'inactivité sportive pour effectuer ces divers inventaires.

Il sera demandé à EDDY de ressortir tous les dossiers des formations ayant fait l'objet d'attribution de diplômes pour une communication à la FFC.

Définition des principales actions sportives

La priorité est donnée aux grands évènements tant dans leur planification que pour l'importance qu'ils doivent représenter vis-à-vis de en tant qu'offres de pratique sportive offertes aux licenciés.

Ces grands évènements sont :

- Les courses à étapes (Etoile de l'Océan Indien et le Tour de l'Ile)
- La Mégavalanche

Les déplacements aux Trophée nationaux et championnats de France ne seront pas priorités et aucune organisation de groupe ne sera envisagée compte tenu de l'absence de préparation de sportifs et des contraintes de calendrier. Toutefois les participations individuelles motivées seront possibles et analysées par le comité pour établir les aides possibles de la part du comité.

Il est demandé aux cadres sportifs des différentes disciplines sous la coordination de Grégory d'étudier un plan de développement et d'actions sous toutes ses formes, formations, stages et autres évènements visant à offrir aux licenciés des motivations de pratique et de fidélisation de ceux-ci. Il est souhaité que cette mission intègre une évaluation des sportifs au sein des clubs pour définir les objectifs du projet de développement pour cette année et celle de 2021.

Le président propose aux membres du comité de confier à Gregory une mission de préparation et de suivi de cette mission rémunérée. L'objectif de cette mission est de développer un nouveau modèle expérimental qui pourrait être reproduit pour 2021. Pas d'objection sur cette proposition qui serait incluse dans le projet de demande de subvention ANS.

IV. La problématique du calendrier et des reports d'épreuves

La réunion de ce jour n'a pas objectif d'établir un calendrier en l'état des règles de confinements actuelles.

La base d'analyse porte sur les conditions connues à ce jour, à savoir l'interdiction de l'organisation de compétitions avant début juin. Le président précise que la reprise des compétitions sera également soumise à une période de préparation des sportifs sur une durée à définir. La FFC prépare un guide de reprise de l'activité sportive.

Il est conseillé de conserver les épreuves programmées pour juin juillet et août pour conserver les dossiers de déclaration déposés en préfecture et commune.

Le président informe que le nombre d'épreuves déprogrammées entre mars et fin mai est de 40 sur les 87 prévues cette année (hors courses à étapes). La reprogrammation de ces épreuves ne pourra être totale, une première projection sera au mieux de 30 à 40 %.

Le calendrier devra tenir compte des contraintes suivantes :

- Date des élections communales qui seraient reportées aux 20 et 27 septembre
- La grande traversée ou diagonale de fous fin octobre
- Les congés scolaires

Le président attire l'attention des organisateurs sur la disponibilité des sociétés de protection civil et médicales qui seront probablement très sollicités en cette fin d'année par les autres fédérations.

Les deux grandes courses à étapes pourront être recalées aux dires des organisateurs suivant les niveaux de préparation des sportifs par rapport à la période de reprise possible de l'activité et des contraintes de calendrier.

UCC sera contacter pour confirmer le maintien de la Mégavalanche.

En l'état, il sera fait un point sur le recalage précis du calendrier à la fin du mois d'avril en fonction des consignes nationales qui nous seront imposées. Dans l'attente de cette réunion, il est demandé aux différentes commissions de se rapprocher des organisateurs pour évaluer leur possibilité de report ou maintien des épreuves.

V. Dossier de subventions ANS

La date initiale de dépôt des dossiers de demande de subvention est reportée du 17 avril au 8 mai.

Le comité et tout particulièrement Lola référente ANS auprès de la FFC se tient à la disposition des clubs pour les assister dans leur dépôt de dossier.

Il est recommandé de ne déposer que des projets dont la subvention demandée est supérieure ou égale à 1 500 €.

La commission d'instruction des dossiers des clubs aura jusqu'à la fin du mois de mai pour effectuer leur analyse.

Les demandes pour le comité porteront sur le volet formation des cadres et sportifs, le sport au féminin et le savoir rouler pour tout public.

Le président rappelle l'importance qu'ont les subventions par rapport aux besoins de fonctionnement du comité. Près de 50 % de ces subventions est utilisé pour le fonctionnement de base du comité. Pour que ces subventions soient perçues il faut qu'elles fassent l'objet d'actions de formations et d'actions de développement du sport. L'importance de projets est essentielle pour pouvoir en faire la demande.

VI. Questions diverses

Tour de l'île :

Michel BENARD organisateur annonce pour la prochaine session de septembre une augmentation du nombre d'étapes pour la catégorie féminine de l'ordre de 3 à 4. Le comité se réjouit de cette annonce et souhaite être un partenaire privilégié dans cette organisation du sport au féminin.

Centre de perfectionnement ultramarin de Hyères :

Par suite à l'appel à candidature lancé par la FFC pour la prochaine session de 2020 / 2021, et les tests de performance organisés par Grégory sur le vélodrome de St Denis, la féminine Camille LAUGIER a été présélectionnée par la DTN.

Les rencontres pour finaliser sa candidature ont été reportées.

Le comité soutient cette candidature et abondera financièrement dans les déplacements nécessaires à son intégration au centre de formation de Hyères.

Informations de dernière minute post réunion :

Le TFBMX et TFJC sont annula pour cette année

Le président du comité,

S. HENAFF